



Communauté de communes

Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

**OBJET : Budget Annexe « Ordures Ménagères REOM » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval :
Vote du Compte Administratif 2023 et affectation du résultat de clôture de l'exercice 2023**

EXPOSÉ

Les membres du conseil communautaire ont pris connaissance du Compte Administratif 2023 du budget annexe « Ordures Ménagères REOM » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître notamment les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Recettes de fonctionnement	1 222 793,33
Dépenses de fonctionnement	1 445 292,96
Résultat de l'exercice	-222 499,63
Report antérieur	400 224,30
Cumul	177 724,67
Investissement	
Recettes d'investissement	73 337,59
Dépenses d'investissement	26 497,61
Résultat de l'exercice	46 839,98
Report antérieur	159 473,15
Cumul - report sur 2024	206 313,13
restes à réaliser en recettes	0,00
restes à réaliser en dépenses	-7 685,92
Solde des restes à réaliser	-7 685,92
Besoin/excédent de financement	-198 627,21
Affectation de résultat au 1068	0,00
Report sur 2024	177 724,67

Le Compte Administratif 2023 est conforme au Compte de Gestion 2023 de Mme la responsable du SGC.

DÉCISION

Article 1er : Les membres du conseil communautaire donnent acte à M. le Président de la présentation du Compte Administratif 2023 du budget annexe «Ordures Ménagères REOM» de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval qui fait apparaître les résultats par section, présentés en €, suivants :

Fonctionnement	
Résultat exercice	-222 499,63
Report antérieur	400 224,30
Cumul	177 724,67
Investissement	
Résultat exercice	46 839,98
Report antérieur	159 473,15
Report sur 2024 investissement (001)	206 313,13
RAR recettes	0,00
RAR dépenses	-7 685,92
Solde RAR invest	-7 685,92

Article 2 : Valide la reprise des résultats lors du vote du Budget Primitif 2024 du budget annexe « Ordures Ménagères REOM» de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval comme suit :

- Inscrit en report au compte 001 « excédent d'investissement reporté » de la section d'investissement, la somme de 206 313,13 €
- Inscrit en report au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » de la section d'exploitation, la somme de 177 724,67 €.

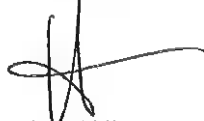
Article 3 : Constate que le Compte Administratif 2023 du budget annexe « Ordures Ménagères REOM» de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval correspond aux décisions budgétaires du conseil communautaire.

Article 4 : Adopte le Compte Administratif 2023 du budget annexe « Ordures Ménagères REOM » de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 18 avril 2024

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20240422-10-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2024

Publication le : 22-04-2024

Conseil Communautaire de



Le Président,



Alain HUNAULT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents :
 Nombre de suffrages exprimés :
 VOTES :
 Pour :
 Contre :
 Abstentions :

Date de la convocation : le 11 avril 2024

Présenté par M. le Président
 A Châteaubriant, le 18 avril 2024

M. le Président



Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire le 18 avril 2024

Les membres du Conseil Communautaire :

COMMUNES	DELEGUES COMMUNAUTAIRES	A donné pouvoir à :	Signature	
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD			
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT			
	Mme Catherine CIRON			
	M. Georges-Henri NOMARI			
	Mme Jacqueline BOMBRAY			
	M. Rudy BOISSEAU			
	Mme Claudie SONNET			
	M. Elias AMIOUNI			
	Mme Christine BOURDEL			
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	Mme Catherine CIRON		
	Mme Simone GITEAU			
	M. Bernard GAUDIN			
	M. François-Xavier LE HÉCHO	Mme Catherine LE HÉCHO		
DERVAL	M. Dominique DAVID			
	Mme Jacqueline LEBLAY			
	M. Michel HORHANT			
	Mme Laurence LE BIHAN			
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET			
	M. Jean-Noël BEAUDOIN			
	Mme Lucie PAUL			
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC			
LE GRAND-AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD			
ISSE	Mme Béatrice PIERRISNARD			
	M. Sylvain HAMON	Mme Béatrice PIERRISNARD		
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN			
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	Mme Marie-Irène BOUIN		
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON			

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS		
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN		
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT		
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF		
	Mme Géraldine PINSON-LERAY		
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN		
	M. Jean-Yves GICQUEL		Absent
MOISDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL		
	Mme Annette PIÉTIN	M. Patrick GALIVEL	
MOUAIS	M. Yvan MENAGER		
NOYAL-SUR-BRUTZ	Mme Édith MARGUIN		
PETIT-AUVERNE	M. Olivier POIRIER		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	Mme Isabelle MICHAUX	
	Mme Isabelle MICHAUX		
	Mme Catherine LE HÉCHO		
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER		
SAINT-AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU		
	Mme Marie-Paule SECHET	M. Daniel RABU	
SAINT-JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU		
	Mme Marie-Anne LAILLET		
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY		
	Mme Martine CHEVALIER	M. Bruno DEBRAY	
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS		
	Mme Nathalie PIGRÉE		
SOULVACHE	M. Didier PAITIER		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT		

AR-Préfecture

044-200072726-20240422-10-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 22-04-2024

Publication le : 22-04-2024



Le Président,

Alain HUNAULT